

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 19 décembre 2023		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 15 VOTANTS : 16 QUORUM ADMIN GAL : 11	PRESENTS : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, CLAUDE REVIL-BAUDARD, BERNARD BRAGHINI, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI EXCUSES : UMBERTO DIMASTROMATTEO, CATHERINE CLAVEL, BERENICE LACOMBE, GHISLAINE JOLY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE ET SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : UMBERTO DIMASTROMATTEO AYANT DONNE POUVOIR A RAYMOND COMBAZ ABSENTS : FRANCK PACCARD	VOTES : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 12/12/23		

Secrétaire de séance : Colette Gontharet
Rapporteur : Françoise Viguet-Carrin
Délibération n°23-56

Objet : Ressources humaines – tableau des emplois permanents

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Filière	Catégorie	Grade	Statut (N=Non tit / I = Tit)	TNC- TC	Poste
Technique	A	Ingénieur principal	I	TC	1
Technique	B	Technicien	N	TC	1
Technique	B	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	I	TC	1
Administratif	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	I	TC	1
TOTAL Général					4

>>>>>>>><<<<<<<<<

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical :

- décide d'approuver le tableau des emplois permanents du SMBVA à compter du 1er janvier 2024,
- confirme que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

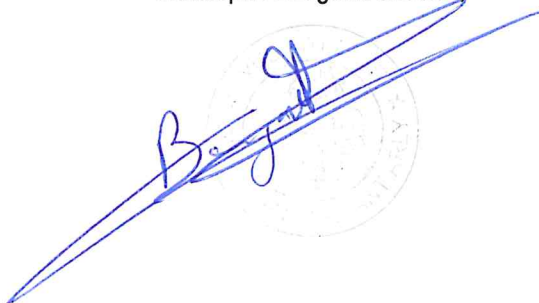
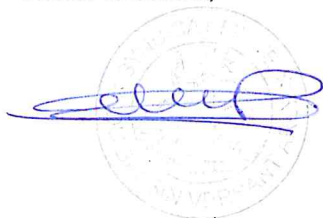
Ugine, le 21 décembre 2023

La secrétaire de séance,

Le Vice-Président,
Pour le président empêché

Colette Gontharet,

Christophe Bougault-Grosset,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20231219-23-56-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Affichage : 21/12/2023

